

Cher Monsieur,

Vous avez bien voulu m'interroger sur la mesure de limitation de vitesse à 110 km/h sur autoroute. Il s'agit d'une proposition issue de la Convention citoyenne pour le climat qui a été, en l'état, écartée par le Président de la République.

Si je considère comme vous que la transition écologique et énergétique est une priorité, à ce stade, sans toutefois écartée cette piste, je ne suis pas favorable à cette mesure qui doit encore faire l'objet d'évaluation et de discussion. Cette possibilité reste en effet un levier intéressant, parmi de nombreux chantiers qu'ils nous restent à réaliser. Je pense particulièrement au développement du transport ferroviaire et je me bats chaque jour pour la régénération des voies sur les lignes SNCF de ma circonscription.

De manière générale, vous pouvez compter sur moi et les élus de la majorité pour atteindre les objectifs dans les cinq ans à venir à la fois de réduction de la consommation fossile de 40% et d'énergie de 14% par rapport à 2012, et la nécessité de doubler la production d'énergies renouvelables.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur, en mes sentiments les meilleurs.

Raphael GERARD

Député de Charente Maritime